



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DANJOUTIN

EXTRAIT DU REGISTRE COMMUNICABLE

L'an deux mille vingt-quatre, le six février, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Danjoutin, convoqué le trente janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle d'Honneur de la mairie de Danjoutin, sous la présidence de M. Emmanuel FORMET.

Présents

M. FORMET Emmanuel, Président

Mmes CARMINATI Annie, CUROT Martine, HENRY Pierrette, LABOUREY Nelly, LAPEYRE Eliette, RAPIN Michèle, RONZANI Catherine

MM. CATTE Paul, GARDOT Serge, GOBERT Pierre, OUCHELLI Karim

Excusés

M. BARON Ghislain, excusé, donne procuration à Mme CUROT Martine

Mme LUCIANI Claire, excusée, donne procuration à Mme LABOUREY Nelly

Mme VAUDOUX Céline, excusée, donne procuration à M. OUCHELLI Karim

Mme FAIVRE Sylvie, excusée

Mme LARTOT Léonore, excusée

Secrétaire de séance

Mme WEBER Stéphanie, Directrice

Nombre de membres	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	15
Nombre d'absents excusés	05

Délibération n° 02/ 06 – 02 – 2024

--- Objet ---

Compte rendu des décisions prises par M. le Président en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil d'Administration du 3 juin 2020 et du 26 septembre 2023

Décisions exercées du 22 novembre 2023 au 30 janvier 2024 en matière de :

- **Attribution de prestations d'aide sociale facultative – Bons d'aide alimentation :**
 - o XXX - XXX rue de Lorraine : 50,00 € le 21/11/2023
 - o XXX - XXX rue d'Andelnans : 50,00 € le 04/12/2023
 - o XXX - XXX Rue Leclerc : 50,00 € le 08/12/2023
 - o XXX - XXX rue du Stand : 50,00 € le 14/12/2023

- **Attribution de prestations d'aide sociale facultative – Bons de Noël 2023 :**
 - o XXX - XXX Rue Leclerc : 40,00 €
 - o XXX - XXX Rue du Lion : 40,00 €
 - o XXX - XXX Rue Leclerc : 40,00 €
 - o XXX - XXX Rue de Bavilliers : 40,00 €
 - o XXX - XXX Rue du Stand : 40,00 €

- XXX - XXX Rue Leclerc : 40,00 €
- XXX - XXX Rue Leclerc : 40,00 €
- XXX - XXX Rue du Stand : 40,00 €
- XXX - XXX Rue Leclerc : 140,00 €
- XXX - XXX Rue du Stand : 120,00 €
- XXX - XXX rue du Jura : 120,00 €
- XXX - XXX rue de Lorraine : 140,00 €
- XXX - XXX rue Marc Antoine LAVIE : 160,00 €
- XXX - XXX Rue d'Andelnans : 120,00 €
- XXX - XXX rue Jacquot : 40,00 €
- XXX - XXX rue Leclerc : 60,00 €
- XXX - XXX rue du Stand : 40,00 €

- **Contrat de louage :**

- Bail RPA Appartement n°3 – T2 à compter du 18 décembre 2023 avec XXX

Le Conseil d'administration prend acte des décisions prises par M. le Président en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil d'Administration du 3 juin 2020 et du 26 septembre 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Emmanuel FORMET

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Transmis en Préfecture le 13/02/2024

Affiché le 13/02/2024

Le Président,

